Bretteville *infos*

LE BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE BRETTEVILLE

JANVIER 2019
64

Tarifs communaux 2019

SALLE POLYVALENTE

Bretteville

Petite salle ..... 220.00 €
Petite salle + cuisine ..... 330.00 €
Petite salle + cuisine (Hors commune) ..... 400.00 €
Grande salle ..... 260.00 €
Grande salle + cuisine ..... 400.00 €
Grande salle + cuisine (Hors commune) ..... 480.00 €

SALLE DE LA CHÈNEVIÈRE

Habitant de Bretteville ..... 450.00 €
Habitant hors commune ..... 550.00 €

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS RÉCRÉATIFS

A la journée avec repas ..... 11,00 €
A la journée avec repas (hors commune) ..... 14,00 €
A la demi-journée ..... 6,00 €
A la demi-journée (hors commune) ..... 9,00 €
Repas du midi ..... 3,50 €

CANTINE

Repas ..... 3.50 €
Repas intergénérationnel ..... 6.00 €

GARDERIE

Tarif unitaire (la demi-heure) ..... 1.00 €
A partir de 2 enfants par famille ..... 0.80 €
A partir de 3 enfants par famille ..... 0.60 €
Goûter ..... 0.60 €

CIMETIÈRE

Concession 15 ans ..... 132.00 €
Concession 30 ans ..... 234.00 €
Concession 50 ans ..... 430.00 €
Cave urne 15 ans ..... 280.00 €
Cave urne 30 ans ..... 400.00 €
Cave urne 50 ans ..... 575.00 €

CAMPING

Mobil home - 4 couchages

La semaine ..... 360.00 €
La semaine (hors saison) ..... 240.00 €
Le mois ..... 1282.00 €
La nuitée ..... 53.00 €

Cottage - 4 couchages

La semaine ..... 415.00 €
La semaine (hors saison) ..... 310.00 €
Le mois ..... 1310.00 €
La nuitée ..... 61.00 €

Mobil home - 5 couchages

La semaine ..... 415.00 €
La semaine (hors saison) ..... 310.00 €
Le mois ..... 1310.00 €
La nuitée ..... 61.00 €

Mobil home - 6 couchages

La semaine ..... 430.00 €
La semaine (hors saison) ..... 315.00 €
Le mois ..... 1600.00 €
La nuitée ..... 65.00 €

Parcelle de passage

Emplacement ..... 3.00 €
Campeur ..... 4.60 €
Electricité ..... 2.80 €
Enfant - de 16 ans ..... 2.00 €

Parcelle à l'année

Location ..... 1020.00 €
Eau m³ ..... 4.00 €
Jeton douche ..... 0.50 €
Jeton laverie séchage ..... 2.00 €
Jeton laverie lavage ..... 3.00 €

Divers

Enlèvement encombrant ..... 64.00 €
Caution mobil-home/cottage ..... 230.00 €
Forfait ménage mobil-home/cottage ..... 50.00 €

Poursuivre et Entreprendre

L'année 2018 a été bien remplie au niveau des investissements, 2019 le sera tout autant marquant notre volonté de travailler jusqu'au terme de notre mandat qui s'achèvera au printemps 2020.

La Maison de Santé pluri-professionnelle (ou Maison Médicale) n'est plus un projet mais une réalité depuis septembre. Médecins, Infirmières, Pédicure-Podologue et Réflexologue sont à la disposition des Brettevillais tout en accueillant une patientèle extérieure. Ces premiers mois confirment que ce service de proximité était indispensable, il va nous falloir maintenant l'intégrer au dispositif de la Communauté d'Agglomération pour avoir une complémentarité avec toutes les structures de santé du Haut Cotentin.

La Bibliothèque ouverte à la mi-novembre connaît le succès attendu, l'objectif d'atteindre au moins 10% de la population est déjà en bonne voie. Par l'École, le Centre de Loisirs, les enfants vont apprendre à utiliser l'espace et ses collections et le fréquenter volontairement avec leur famille. Une équipe de bénévoles complétée par du personnel municipal se met au service de tous. Dans ce domaine aussi, BRETTEVILLE ne se replie pas sur soi mais, par une coopération avec la Bibliothèque Départementale, s'ouvre aux autres. La salle d'activité accueille déjà les ateliers Aquarelle et Couture. Toutes les Associations locales peuvent y tenir leurs réunions dans d'excellentes conditions.

Comme je l'ai dit lors de l'inauguration, ces investissements ont un coût mais n'hypothèquent pas l'avenir et surtout n'ont pas interdit la poursuite de la réfection de notre voirie. Pour cette dernière année complète du mandat nos efforts vont se poursuivre. Nous allons enfin rénover la partie Est du Chemin des Brûlés, quelques petites voies communales et terminer la restauration des chemins ruraux à l'image de ce qui a été réalisé cette année. Notre aide à l'Ecole, aux associations (en particulier l'éclairage du terrain de football sera installé), continuera.

En agissant ainsi, nous poursuivons l'effort réalisé au cours des précédents mandats et nous laisserons une commune en bon état à nos successeurs qui pourront avoir eux-mêmes d'autres projets au profit de la commune et de ses habitants.

Bonne année à toutes et à tous, avec l'équipe municipale nous continuerons de faire le maximum, à nos niveaux de compétences...

PIERRE PHILIPPART

Hommage à Piero

BRETTEVILLE vient de perdre un des siens, et pas des moindres...

Qui ne connaissait pas PIERO dans la commune ? Personnage haut en couleur, toujours plein d'idées, souvent impatient, mais toujours prêt à rendre service, à soutenir, et surtout généreux... « Je vais t'aider », sa réponse à toute demande commençait par ces mots.

Aucun de nos rares différents n'a trouvé de solution après discussion. PIERO avait le verbe haut mais le dialogue direct l'apaisait toujours, car finalement il n'aimait pas qu'un conflit s'éternise.

Son passé de sportif le dirigeait naturellement vers le club de football local qu'il a supporté jusqu'aux dernières semaines. Il a été un président des Anciens combattants dynamique et dévoué, faisant preuve d'une autorité toujours acceptée. Jusqu'au bout il a fait ce qu'il considérait comme son devoir et il a dirigé la cérémonie du 11 novembre dernier alors qu'il était à bout de force. Il sera difficile de le remplacer !

A sa famille, à ses amis, notamment les anciens combattants, je dis « courage » et continuez à vivre comme il vous aimait.

Pierre Philippart

Sa vie municipale
· Conseiller municipal d'opposition de 2001 à 2008
· Adjoint au Maire de 2008 à 2014

Sa vie associative
· Créateur de l'Espace Culturel et de Loisirs
· Joueur, Dirigeant, Partenaire, Supporter du FC BRETTEVILLE
· Président de l'Association des Anciens Combattants
· Président de l'Amicale des Anciens de la Légion

Hommage à Guy

Guy GUÉRARD vient malheureusement de nous quitter, beaucoup trop jeune, emporté à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie. Guy était un pur brettevillais, quelques fois un peu chauvin, il adorait sa commune. Il avait d'ailleurs été élu 3 fois comme conseiller municipal.

La première fois en 1989 sous la mandature de Mme ROUPSARD, mais ayant des responsabilités à AREVA, il n'avait pas beaucoup de temps à y consacrer. Il faisait partie d'une opposition menée par M. Georges ONFROY et M. Jacques GUÉRARD. Mais ce fut une opposition constructive puisque toutes les décisions ou presque se votèrent à l'unanimité.

En 1995, il fut de nouveau élu et devint 1er Adjoint de M. ONFROY, Maire. Ayant plus de temps, il s'impliqua davantage, particulièrement dans la partie financière (son dada comme il disait) et la gestion du camping municipal. Il fit un break de 2001 à 2008, durant la mandature de M. TIRATEAU (7 ans).

C'est en 2008, qu'il décida d'intégrer l'équipe municipale de M. Daniel ROUPSARD et fut élu comme conseiller délégué en charge, principalement, de l'urbanisme. Il prit en main quelques dossiers pas toujours évidents, mais étant le local de l'équipe, il était à son aise dans ce domaine !

Malheureusement, c'est en 2009 à la suite d'examens précédant son départ en pré-retraite, qu'il apprit sa terrible maladie.
Soutenu par toute l'équipe municipale, il fit preuve d'un courage admirable. Il décida de se battre prenant son mal comme un adversaire et continua son travail au sein du conseil suivant ses dossiers et participant à toutes les réunions du conseil municipal.
Guy a été un modèle de courage pour toute l'équipe.
En tant que Maire de l'époque, je ne peux que saluer son modèle de fin de vie.

Il nous manquera à tous. Daniel Roupsard

Quand j'ai préparé la liste pour ce mandat, j'ai contacté Guy à plusieurs reprises car je tenais à sa présence. Il m'a indiqué son refus sans évoquer sa santé. Tout au long des premières années du mandat il venait régulièrement à la mairie nous encourager. L'été dernier encore lors de la fête champêtre à laquelle il a assisté malgré son handicap, nous avons disserté longuement. Je me suis permis de lui dire qu'il avait eu raison de refuser de se représenter afin de profiter au mieux de ses dernières années. Je n'oublierai jamais son regard clair, refusant de se plaindre et sa volonté de profiter jusqu'au dernier souffle de la vie.

Pierre Philippart

Maison Pottier : Deux projets (suite et fin)

Depuis le dernier Bulletin annuel la Maison Médicale et la Bibliothèque Municipale ont ouvert leurs portes : la première début septembre et la seconde en novembre.

LE POINT FINANCIER DE CETTE OPÉRATION

Maison Médicale

- Coût prévu, y compris le cabinet supplémentaire au 1er étage ..... 268 000 € TTC
- Avenants : ..... 14 100 € TTC
- **TOTAL :** ..... 282 100 € TTC
- Financement commune : ..... 242 100 €
- Subvention (fonds LEADER) ..... 40 000 €

Bibliothèque :

- Coût prévu ..... 285 900 € TTC
- Avenants ..... 28 300 € TTC (dont 16 100 € TTC pour supplément fondations)
- **TOTAL :** ..... 314 200 € TTC
- Financement commune : ..... 214 200 €
- Subvention (Département, Fonds d'investissement rural) ..... 100 000 €

En ajoutant le coût de la prestation du Maître d'Oeuvre, des organismes de surveillance, du mobilier, l'opération représente un coût global de 788 558 € TTC dont 648 558 € à la charge de la commune.

L'ensemble du Conseil Municipal a approuvé ce plan de financement.

Ce double projet nous a permis de découvrir des personnes ressources qui ont enrichi nos réflexions et aidé à la réalisation.

Pour la Maison Médicale les infirmières ont été nos premières partenaires et elles nous ont convaincus de ne pas nous en tenir à leur cabinet, d'élargir le projet. Le docteur Philippe HARDOUIN nous a contactés très tôt, à une époque où, avec le sourire, le bâtiment lui a rappelé son expérience dans les Balkans... Mme Adèle HÉBERT de la Bibliothèque Départementale nous a aidés à affiner notre projet avec sa compétence et sa disponibilité... Monsieur Denis METIVIER, architecte, a assuré la conception et la conduite des travaux, dans le respect des souhaits municipaux. La Bibliothèque sera gérée par les bénévoles de l'ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS avec l'appui d'employées municipales.

Centre de Loisirs

Depuis 2004, la commune de Bretteville confiait la gestion du centre de loisirs à l'Association des Francas de la Manche. Cette année, la municipalité a souhaité arrêter ce partenariat. Néanmoins, elle reste affiliée à ce mouvement d'éducation populaire dont les valeurs éducatives sont identiques aux nôtres.

Vos enfants sont accueillis depuis le mois de Novembre par Ambre, Sophie et Julie avec toujours cette volonté de travailler ensemble, main dans la main avec l'équipe enseignante pour un objectif commun, celui de la place de l'enfant, mais aussi en partenariat avec les différentes associations de la commune ainsi que les parents, premiers interlocuteurs, car nous souhaitons qu'ils puissent nous apporter leur savoir-faire dans nos différents projets.

LES MERCREDIS LOISIRS

Comme vous le savez, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se sont arrêtés en juillet dernier et depuis la rentrée, les enfants âgés de 3 à 12 ans sont accueillis tous les mercredis de 8h00 à 18h00, avec des horaires adaptés aux besoins des familles (voir règlement intérieur). Les enfants peuvent être pris en charge à la journée avec repas ou à la demi-journée matin ou après-midi, avec ou sans repas. La municipalité a pour objectif de mettre tout en œuvre pour que ce temps d'accueil soit de qualité avec des objectifs spécifiques :

- Permettre à chaque enfant et à chaque famille de trouver sa place
- Favoriser l'autonomie et la participation des enfants
- Favoriser le Vivre Ensemble et la socialisation
- Permettre que ce lieu soit : un lieu de projet, de découverte, d'expression et d'activités innovantes
- Informer les familles et les enfants sur leur environnement.

Les enfants ont la possibilité de jouer, expérimenter, lire, échanger, bricoler, rigoler, participer, avec pour objectif, rendre l'enfant acteur de son temps. Pour cela, ils peuvent faire des propositions, sont libres de faire des choix, libres de jouer à ce qu'ils aiment. Un temps de parole a été instauré tous les matins lors du petit encas pour permettre aux enfants d'exprimer leurs envies. Des temps d'activités sont proposés par l'équipe d'animation le matin et l'après-midi, mais aussi sur les temps intermédiaires comme les temps d'accueil, les activités sont diverses et variées (artis-

tiques, sportives, culturelles ...)

L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES

L'accueil de loisirs sera ouvert :

- En Février, du lundi 11 au vendredi 22 février 2019
- En avril, du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019
- En juillet, du lundi 8 au vendredi 26 juillet 2019 (3 semaines)
- En octobre (date non indiquée par le calendrier de l'éducation nationale).

Les horaires restent identiques à ceux du mercredi. Pour ce qui est des modalités d'inscription, une plaquette sera distribuée dans le cahier d'école des enfants quinze jours avant chaque début de vacances ainsi que sur le site de la commune, avec toutes les informations nécessaires. Vous y trouverez également le planning avec diverses activités, adaptées aux tranches d'âge. Les règlements se feront comme pour l'accueil périscolaire, la restauration et les mercredis, sur la facture mensuelle.

Centre de Loisirs

La directrice de l'accueil reste à votre disposition pour tous renseignements, informations, problématiques etc...

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Un accueil le matin et le soir est mis à la disposition des familles pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire de la commune. Celui-ci fonctionne sur un accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'équipe d'animateurs a en charge la gestion de l'animation, et il organise ce temps comme un temps intermédiaire, médiateur entre le temps familial et le temps d'école.

Cette année, un accompagnement aux devoirs est proposé aux enfants entre 17h00 et 17h45 en lien avec leur famille.

Quelques idées de projets pour l'année 2019

- Mini camps d'été,
- Projet cuisine intergénérationnel,
- Sensibilisation à la lecture,
- Débats philosophiques,
- Projets droits de l'enfant en collaboration avec l'association des Francas,
- Et bien d'autres, à venir découvrir lors des différents accueils.

Bal du 13 juillet

Pour sa troisième édition le bal du 13 juillet était animé par le groupe Déclic composé de deux chanteuses et deux musiciens. Il était organisé par la municipalité avec le concours de la société de chasse qui s'occupait de la restauration et le CCAS à la buvette. Avec une météo très clémente la participation a été plus élevée cette année et les saucisses frites ont fait un « carton ».
Pour l'année prochaine, en raison des travaux de rénovation de la salle polyvalente le bal aura lieu dans la cours de l'école sous chapiteau.

Travaux dans la commune

TRAVAUX POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accès au cimetière

Rampe d'accès à la Mairie

Stationnement du camping

Bureau d'accueil du camping

Bande podotactile et accès à la maternelle

Stationnement de l'école primaire
et de la salle polyvalente

Travaux dans la commune

TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS DANS LA COMMUNE EN 2018

Aire de covoiturage

Aménagement du bas-côté

Peinture de l'annexe du stade

Aménagement du chemin piétonnier

Réfection du trottoir

Réfection des chemins communaux

Fête du bar

Le 1er et 2 septembre 2018 s'est déroulé le 12e festival du bar organisé par la CPAC, présidée par M. Guillaume DENDRAEL.

Douze équipes de 3 pêcheurs étaient engagées pour ce concours (2 de plus que l'année précédente) le samedi direction Omonville-la-Rogue et le dimanche Pointe de Néville.
Objectif de cette manifestation : prendre le plus possible de poissons en respectant la réglementation en vigueur et sans bar puisque ce dernier était interdit de pêche.
Pour ce week-end la météo était au rendez-vous et de nombreuses personnes sont venues pour la pesée, elles ont pu admirer les belles prises (lieu, mulet, tacaud, plie et vieille).

Christophe COMPÈRE
Julien MANGUY
Mathieu MOUCHEL

Samuel EXMELIN
Christophe HARDEL
Nicolas LEBLANC

Laurent AUNE
Guillaume DENDRAEL
Adrien LEBRET

Repas des Aînés

Cette année le thème du traditionnel repas des Aînés était le Cabaret avec une décoration toujours très soignée et dans une ambiance musicale assurée par Manuela et Jean Louis.

Nous avons honoré nos deux doyens du jour Mme Henriette Leparmentier, 91 ans et Lucien Verdière, 93 ans.
Un grand merci aux bénévoles de l'Amicale pour le travail de préparation et de réalisation de cette magnifique journée.

Le marché de Noël

Ce vendredi 14 décembre 2018 s'est déroulé dans la salle polyvalente de l'école, prêtée par la mairie, le traditionnel marché de Noël. Moment convivial où petits et grands se sont retrouvés autour d'un verre de chocolat chaud offert par l'association de parents d'élèves de l'école.

Depuis la rentrée de Novembre, une chaleureuse mobilisation s'est faite autour du marché de Noël. En effet, l'école, l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire et les familles ont mis la main à la pâte pour que celui-ci soit de qualité, avec une forte thématique, le développement durable. L'équipe enseignante et les parents se sont retrouvés 3 dimanches pour ainsi confectionner des objets de décorations et des objets du quotidien...pochons en tissu, sacs, décorations de tables en bois flotté, bougies, sapins en bois de palette, couronnes de Noël et bien d'autres merveilles, pendant que l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire confectionnaient des kits sucrés salés pour les plus gourmands, des livres sapins, des bougies parfumées, des mobiles en matière naturelle, etc. Il y en avait pour tous les goûts.

Ce moment fut l'occasion de se retrouver pour déguster un morceau de gâteau préparé par les parents, une friandise, un verre de vin chaud, une crêpe. En annexe, un stand maquillage ainsi que des ateliers bricolages de Noël ont été proposés aux enfants qui ont aussi pu rencontrer le Père Noël. Pour finir, le temps fort de ce marché fut le regroupement de l'ensemble des enfants chantant des musiques de Noël.

Les bénéfices de ce travail collectif entre les différents partenaires gravitant autour de l'enfant ont été reversés à l'association « Les enfants de Bretteville ».

Un grand MERCI aux familles, aux parents d'élèves, aux enfants, aux enseignants, aux animateurs, aux services techniques, au personnel de la commune, aux élus, pour ce joli moment de partage qui a permis de faire patienter les enfants avant l'arrivée du Père Noël.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Des paniers d'un montant de 350 € ont été distribués aux personnes ne pouvant pas assister au repas organisé par l'amicale Brettevillaise au nom de la Mairie et du CCAS.

Fête du bar

Des remerciements à cette association pour le don de poissons qui nous a permis de récolter 392 €.

Dossiers sociaux

Deux dossiers ont été traités cette année (aides alimentaires).

Bal du 13 juillet

Le CCAS a tenu la buvette lors de cette soirée, un bénéfice de 160€ a été perçu.

Cantine intergénérationnelle

Il est dommage que ce service mis en place par la Mairie ne soit pas plus fréquenté. Nous rappelons que la cantine est ouverte à toute personne valide les jours d'école. S'inscrire en Mairie une semaine avant. **Tarif : 6 euros le repas.**

Plan grand froid

Toutes personnes fragiles où isolées peuvent se signaler en Mairie, un registre est ouvert pour une surveillance.

Don de 30€, des remerciements ont été adressés.

Le CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Les Activités de l'école

CARNAVAL DE L'ÉCOLE !!!

Mercredi 14 février 2018, les élèves d'élémentaire ont pu venir déguisés à l'école.
Pendant que les enfants de maternelle réalisaient leurs chants et leurs danses sur le thème des fleurs !

En 2017-2018, nous avons travaillé tout au long des saisons autour de la flore locale en collaboration avec la Maison du Littoral et le collège Diderot...

LAND ART HIVERNAL

Chaque saison a eu le droit à son land art !
Voici le résultat de notre land art version hivernale !!

Les CP/CE1/CE2/CM1

JOURNÉE FLORALE

Lundi 14 mai, nous avons rencontré la classe des 6C du collège Diderot à la Maison du Littoral pour une journée commune autour des fleurs.
Une fois répartis en groupe, nous avons ramassé quelques fleurs comme des pâquerettes, des iris, des renoncules, des œillets des prés ou des silènes...

Les Activités de l'école (Suite)

Puis, nous sommes rentrés au collège à pied pour étudier nos fleurs à travers différents ateliers : peinture, dessin, gravure, dissection, calligraphie et empreintes... Le midi, nous avons mangé au self.
Ensuite, nous avons continué nos ateliers.

Enfin, nous sommes rentrés à l'école vers 16h30.
Quelques jours jours plus tard, nous avons réalisé des affiches avec nos productions.

C'était trop bien !!!
La classe de CE2-CM1

JOURNÉE PONEY

Le 20 septembre, les élèves de CP-CE1-CE2 sont allés faire de l'équitation.

Les CE2 ont rédigé cet article.

Nous sommes descendus du bus. Nous avons rencontré nos poneys.

Nous avons mis nos bombes. On a peigné les poneys avec la brosse dure et la brosse douce. Les élèves n'ont pas eu le droit d'utiliser la brosse pour les sabots (l'étrille).

Après, nous avons fait des groupes. Un groupe faisait de la voltige : il fallait toucher son ventre, son dos, sa tête, son cou, ses genoux et toucher les oreilles du cheval pendant qu'il allait au trot.

Ensuite, nous avons fait le moulin puis nous nous sommes mis debout et assis. Pour descendre, on a fait le toboggan sur le ventre du cheval.

Un groupe dans le manège (un manège est un endroit où l'on entraîne les chevaux) faisait le tour : les cavaliers devaient s'arrêter de temps en temps. Ils devaient faire des slaloms. Il fallait s'arrêter et repartir au trot.

Nous avons aussi fait des fiches de travaux sur les chevaux avec des dessins et des jeux. Dans un exercice, il était expliqué qu'il ne fallait pas polluer dans les écuries.

Les Activités de l'école (Suite)

Nous avons colorié les parties du corps d'un cheval : les sabots, la crinière, la croupe, les pattes postérieures et antérieures.
Ensuite, les élèves ont mangé le pique-nique. Les CE2 ont mangé à côté du manège devant la salle de la maison alors que les CP-CE1 ont mangé dans la salle. Certains ont joué au jeu du fer à cheval juste avant le pique-nique, il fallait envoyer le fer sur la cible.

Nous avons appris à nourrir les chevaux : il faut leur donner avec la main plate. La dame avait emmené une dinette et certains ont joué au jeu du béret avec les aliments des chevaux. Il fallait aller chercher le plus vite possible ce que le cheval mange.

On a refait les 3 groupes l'après-midi.

Nous avons refait un slalom dans le manège : il y avait des plots avec des tasses et il fallait les transporter au plot d'après. Les enfants ont refait du trot.

Nous sommes allés voir les grands chevaux. On les a caressés et on leur a donné à manger.

Après, nous sommes rentrés à l'école et les parents nous ont récupérés.

C'était génial !
Les CP/CE1/CE2

LES ENTRAÎNEMENTS À LA PLAGE...

Nous nous sommes entraînés régulièrement sur la plage, pour préparer le cross du collège. Quel beau terrain de sport nous avons !!!

Le cross du collège

Vendredi 19 octobre, les CM1 - CM2, nous sommes partis au cross du collège Diderot. Nous sommes descendus du bus pour aller nous échauffer. Les filles de CM2 (Lou et Prescillia) ont commencé leur 2100m. Les autres élèves de la classe les ont encouragées. **Lou a fait une performance spectaculaire en terminant 5ème de la course des CM2/6ème filles (et 2ème des CM2)** et Prescillia 85ème (et 49ème des CM2) parmi les 102 participantes. Ensuite, les garçons de CM2 ont couru leur 2300 m. **Baptiste a fait une magnifique 3ème place (et 1er des CM2)**, Cyriac 11ème (et 4ème des CM2), Ange 30ème (et 14ème des CM2), Robin 52ème (et 24ème des CM2), Mathis 54ème (et 26ème des CM2) et Nathan 95ème (et 50ème des CM2) parmi les 119 participants.

Ce fut une belle expérience partagée avec les collègiens...

L'année prochaine ce sera au tour des CM1 !!!

APRÈS-MIDI MASQUES !

Vendredi 19 octobre, pour le dernier après-midi avant les vacances de la Toussaint, nous avons finalisé notre projet autour du portrait par la fabrication de masques. Nous avons fait des petits groupes en mélangeant les CP, les CE1, les CE2, les CM1 et les CM2. Nos productions seront accrochées un peu partout dans l'école.

On s'est bien amusé !
Les élèves de l'élémentaire

L'agglomération du Cotentin, au cœur de vos préoccupations

lettre d'info aux communes #2

L'agglomération du Cotentin est une collectivité au service de ses 185 000 habitants et de ses 132 communes membres. Cette structure nouvelle a ainsi donné au 1er janvier 2017 une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine qui existait depuis des décennies.

Dès sa création, l'agglomération a impulsé de nombreux projets, notamment en matière de Développement Economique, Tourisme, Mobilité, Santé, mais également concernant les compétences dites de proximité : Collecte des Déchets et Eau et Assainissement.

La gestion des déchets sur le territoire

Sur le territoire de l'agglomération, 155 686 tonnes de déchets ménagers ont été collectées en 2017, dont 10 651 tonnes d'emballages ménagers recyclables. Face à cet état des lieux, les élus ont mis en place plusieurs dispositifs visant à faire « maigrir nos poubelles ».
L'objectif est en premier lieu d'éviter la production de déchets, c'est pourquoi l'agglomération a engagé les partenariats suivants :

Le broyage à domicile : le dépôt de branchage en déchèterie s'élève à 17 236 tonnes en 2017, alors que ces résidus de jardin représentent une véritable ressource organique pour les parterres de fleurs et les potagers. L'agglomération propose aux habitants une solution de broyage à domicile réalisée par des professionnels. Une participation financière est demandée au particulier à hauteur de 25€ (la collectivité prend en charge 81% de la prestation).
Contact : 02.33.43.26.46

Les composteurs : Selon l'ADEME, un foyer peut en moyenne réduire ses déchets de 93 kg par an, en pratiquant ce geste simple qu'est le compostage. Pour faciliter cette pratique, l'agglomération propose à partir du 1er janvier 2019 la possibilité d'obtenir un composteur individuel à tarif préférentiel à tous les habitants de l'agglomération.
Contact : 02.33.40.27.61
philippe.sauthoff@lecotentin.fr
ou sur leur page Facebook « Réduire ses déchets dans le Cotentin ».

Cependant, lorsque les déchets ne peuvent être évités, il est essentiel de penser au tri afin de valoriser la matière et favoriser le réemploi. Pour aider les usagers dans cette tâche, une réglette « petit guide du tri » est à la disposition des habitants dans l'ensemble des mairies. Ainsi, chaque déchet trouvera sa place dans les colonnes de tri ou les bacs mis à disposition.

L'unité de prévention a pour vocation de sensibiliser les usagers aux gestes éco-citoyens et au tri des emballages, ce qui leur permettra de réduire leur production de déchets.
Retrouvez-les sur la page Facebook « Réduire ses déchets dans le Cotentin » ou au 02.33.40.27.61

TARIFS COMPOSTEURS

Petit modèle 400 l.	20 euros
Grand modèle 600 l.	35 euros
Aérateur	25 euros

Les chiffres clés en 2017 :

+ de 1 700 foyers **sensibilisés** en porte-à-porte

1 894 usagers informés **lors des stands** (marchés, foires, etc.)

2 500 élèves **sensibilisés**

Trois déchèteries sont accessibles pour les habitants :

Déchèterie de Querqueville
Route de Beaumont - 50460 QUERQUEVILLE - Tél. 02 33 03 54 86

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Annuel	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	8h-18h45	9h-12h45 13h30-18h45

Déchèterie de Le Becquet
Le Becquet de Haut - 50110 TOURLAVILLE - Tél. 02 33 22 43 96

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Annuel	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	8h-18h45	9h-12h45 13h30-18h45

Déchèterie de Octeville
11, chemin du Fort Neuf - 50130 CHERBOURG-OCTEVILLE - Tél. 02 33 93 98 85

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Annuel	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	8h-18h45	9h-12h45 13h30-18h45

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Pour accéder aux déchèteries vous devez être en possession d'une carte qui vous est délivrée gratuitement auprès du Service Déchets - 2 quai de Caligny - 50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN.
Les entreprises et professionnels sont acceptés sur site sous conditions, pour plus d'information contacter directement le gardien.

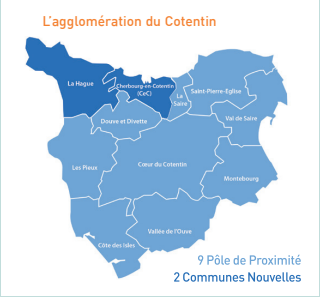

Les Pôles de Proximité
(ex-sièges des Communautés de communes fusionnées)
deviennent les portes d'entrée de l'agglomération à l'échelle locale
et restent donc les interlocuteurs privilégiés des habitants.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA SAIRE
101 rue du Bourg
50110 LE MESNIL AU VAL
Tél. 02 33 22 90 27

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi à Bretteville.
A compter du 1er janvier 2019 et pour environ 3 mois :
la collecte sera réalisée à partir de 11h30.

Coup d'oeil sur la CAC

L'accueil pour les déchets ménagers, les demandes de cartes de déchetterie et le cycle de l'eau se fait :
2 Quai de Caligny
BP 808 50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN Cédex
Tél. 02.33.08.26.50. **Heures d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Pour tout problème lié à la collecte des déchets :
Matin : Unité de collecte ordures ménagères
Tél. 02.33.08.28.31
Après-midi : Unité ressources administratives
Tél. 02.33.08.27.07 - Mme Micheline AUBRY
Pour tout problème lié à la facturation de l'eau ou en cas de fuite d'eau, contacter VEOLIA EAU au 09.69.39.56.34 (Appel non surtaxé)
SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :
Renseignements au 02.33.52.52.34 ou 02.33.52.10.12
Ou sur place au Pôle de proximité de Douve Divette
4 rue Charles Delauney ZA le Pont - 50690 MARTINVAST

Les Trois Déesses

L'office de tourisme du Cotentin a été créé suite à la prise de la compétence Tourisme par la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), avec des ambitions fortes de promotion touristique de notre territoire. Le nautisme et la randonnée sont les activités prioritaires de l'OT du Cotentin. L'entretien des chemins balisés GR, GRP ainsi que les itinéraires du Mont Saint Michel est pris en charge par l'OT du Cotentin.

Plus concrètement, le territoire couvert par les communes de Digosville, Bretteville et du Mesnil au Val est intégré au Pôle touristique territorial de la Saire. Les communes de Douve et Divette sont rattachées au Pôle touristique territorial de La Hague. Ces pôles font partie des cinq secteurs géographiques du nouvel OT. Ainsi un nouveau topo guide est déjà en élaboration, il concerne le territoire de la Saire. L'objectif du nouvel OT est de rééditer 2 topoguides par an.

Dans ce nouveau contexte, l'association les 3DS a bien pris acte de ces évolutions qui devraient apporter certes plus de moyens, de cohérence, d'homogénéité à plus grande échelle du territoire.

Notre association va donc travailler avec L'OT du Cotentin afin de transmettre un maximum d'informations sur son activité en place depuis maintenant plus de vingt ans, avec une volonté de faire reconnaître les mérites et les intérêts de notre territoire. Cela passe par la pérennisation d'un maximum de nos boucles de randonnée. Ce ne sera pas facile !

Pour l'instant, sachez que notre association vous propose **37 itinéraires de 4 à 20 Kms, soit 308 Kms de chemins balisés pédestres et 8 circuits VTT,** dont vous trouverez le détail dans notre topo guide « Balades au Coeur du Cotentin», disponible dans les mairies, certains commerçants et les bureaux de l'OT.

Recensement

Tout Français doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.
Après ce recensement, le Centre du Service National de Caen adresse un ordre de convocation 45 jours avant la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie ou problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.
· L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Bac, BEP, permis de conduire...),
· Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales.

Si vous souhaitez effectuer cette démarche, présentez-vous à la Mairie et munissez-vous de vos pièces d'identité et livret de famille. **Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC,** veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National de CAEN au 02 31 38 47 50.

jalerte.arcep.fr

Cette plateforme de signalement permet aux particuliers, entreprises et collectivités d'alerter l'Arcep de dysfonctionnements rencontrés dans leurs relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux.

Pour les utilisateurs, cette plateforme ouvre, par un geste citoyen, l'opportunité de faire peser leur expérience dans la régulation du marché, pour inciter les opérateurs à améliorer leurs services et à développer leurs réseaux. Des conseils adaptés à leur situation leur sont également proposés.

Pour l'Arcep, les alertes recueillies permettront de suivre en temps réel les difficultés rencontrées par les utilisateurs, d'identifier les dysfonctionnements récurrents ou les pics d'alertes. L'objectif étant ainsi de gagner en efficacité dans ses actions de régulation.

Rappel de Civisme

Nuisances sonores :
Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies, ...) ne peuvent être effectués seulement :
· Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
· Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
· Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Respect du code de la route :
Pour la sécurité des enfants et des habitants, la vitesse de circulation est limitée à 30km/h dans la commune; nous devons tous respecter cette limitation et la signalisation !

Pour le bien-être de tous :
· Veiller à ce que les animaux de compagnie ne divaguent pas dans le village et ne laissent pas de déjections sur les voies publiques ou terrains de jeux.
La loi oblige les propriétaires de chien à ramasser les déjections de leur animal (450€ d'amende).
· Veuillez à la taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété ainsi que sur la voie publique.
· Ne laisser aucun détritus aux abords des containers à verre et à papier.
· Les feux de plein air, de tous déchets, verts ou autres, sont interdits et passibles d'amende.

Brûlage des déchets

La règlementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérés comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.
Dans le cadre des ses pouvoirs de police, le Maire est chargé de faire respecter dans sa commune les dispositions du règlement sanitaire départemental.
Les infractions au règlement sanitaire départemental (RSD) sont sanctionnées en vertu de l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003. Le non-respect d'un RSD, et notamment de l'interdiction du brûlage à l'air libre, constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 3ème classe. **D'après l'article 131-13 du nouveau code pénal, la sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à 450 €.**

LE FRELON ASIATIQUE

En 2018, nous avons eu 4 interventions pour la destruction de nid de frelons asiatiques contre 14 interventions en 2017. **Ne relâchons pas notre vigilance !**
Nous vous rappelons que la municipalité prend à sa charge les frais d'intervention et de destruction des nids.

Amicale Brettevillaise

Suite à l'assemblée générale du 08 septembre 2018 le nouveau bureau de l'Amicale Brettevillaise accueille Sébastien DIVE dans notre équipe.
En effet, après le départ de Mireille, Patrick et Caroline, Sébastien prend la place de trésorier et Sandrine POREE de trésorière adjointe.

· Le 21 octobre dernier, s'est déroulé le repas des Aînés avec cette année comme thème le CABARET. Décoration et menu de circonstance ;

- Assiette méli mélo (foie gras, saumon, jambon de parme, magret de canard)
- Gigolette de pintade farcie au foie gras accompagnée d'un champignon farci et d'un moelleux de pomme de terre.
- Mousse aux fruits.

Les doyens de la journée, Henriette LEPARMENTIER et Lucien VERDIERE ont été mis à l'honneur en recevant bouquet de fleurs et coffret de vin.

Une pensée particulière à notre ancienne doyenne Suzanne POTTIER qui nous a quitté dernièrement.

· Le 15 décembre, cinéma des enfants de la commune, environ 50 enfants ont participé.

· Nous vous retrouverons dimanche 09 juin 2019 pour notre vide-grenier et concours de pétanque sur le terrain de la houguette.

· Pour clôturer notre année, notre traditionnelle fête champêtre les 03 et 04 août 2019.

Repas sous chapiteau le samedi soir et le dimanche, vide-grenier, messe sous chapiteau et comme tous les ans de quoi vous restaurer et passer une agréable journée en famille.
Ne pas oublier nos structures gonflables pour les enfants.

L'Amicale Brettevillaise vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

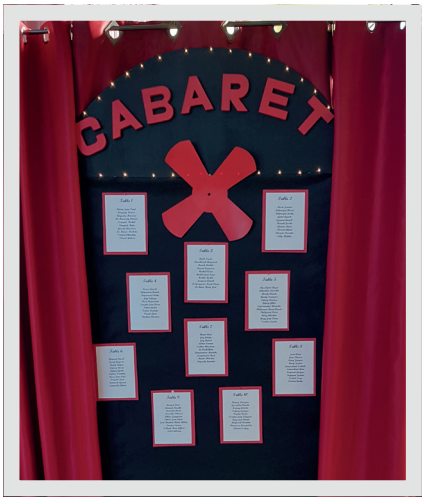

Amicale Catholique Paroisse Saint-Gabriel

Un grand merci tout d'abord à la commune de Bretteville de nous accueillir dans les pages de son bulletin chaque année. En fin d'année nous avons tenté quelques innovations : apéro-pizza avec garderie d'enfants : belle réussite à renouveler. Un calendrier de la paroisse avec photos des événements passés et annonce des événements à venir. Vous pouvez toujours en commander en vous adressant à l'accueil du presbytère.

Les membres de l'équipe relais qui animent la communauté chrétienne locale de Bretteville :
Marie-Jo Le Roux, Marie-Claire Le Gangneux, Françoise Doucet, Marie-Jo Yvon, Marie-Louise Mesnil, Hélène Davydoff, Monique Fleury, Caroline Doucet.

Chacun d'entre nous se trouve confronté à ce destin commun et inéluctable qu'est la mort. Pourtant, la perte d'un être cher est toujours une expérience douloureuse parce que nous sommes le plus souvent démunis face à la cruauté du deuil. Que l'on soit croyant ou non, le chemin de deuil est long et difficile.

C'est la raison pour laquelle à l'initiative du Père Romain, curé de la paroisse de Tourlaville, et des membres de l'Équipe d'Animation Pastorale, il a paru important de créer une équipe d'accompagnement des familles en deuil, car c'est bien la communauté toute entière qui est marquée par le départ de l'un des siens. Cette équipe doit être compétente pour accueillir, écouter la famille qui est sous le choc et qui se trouve déstabilisée. Les proches ressentent le besoin de parler du défunt, de sa vie, des circonstances de sa mort. La parole doit se libérer. Ce premier temps de rencontre amène à préparer la célébration proprement dite, incluant les rites des funérailles chrétiennes où interviennent différentes personnes avec leurs rôles bien définis marquant ainsi la présence participative de la communauté chrétienne (le prêtre, le diacre, l'officiant laïc, l'animateur, l'accompagnateur, le lecteur, la famille...).
Je pense réellement qu'aider une personne en deuil peut changer le cours de son existence. Je me permettrais cette anecdote : A l'issue de la célébration des funérailles de son père, l'un de ses fils qui était resté relativement discret durant la rencontre de préparation, m'a confié qu'il ne savait pas où il en était avec la foi, mais qu'à présent il avait trouvé sa vraie place et qu'il pensait demander le baptême de sa petite fille. Depuis nous revoyons régulièrement la veuve avec laquelle nous aimons échanger et partager un goûter.

Souhaitant que ces quelques lignes puissent aider à ne pas avoir peur de pousser la porte du presbytère pour demander la célébration des funérailles chrétiennes pour un défunt.

Père Romain MIANTIMA

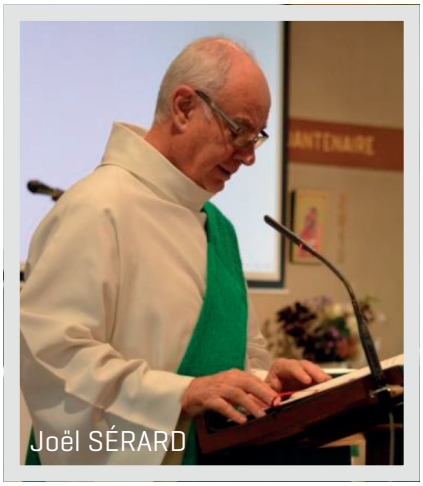
Joël SÉRARD

RENSEIGNEMENTS

Paroisse Saint Gabriel
105 rue Médéric - 50110 Tourlaville
Tél. 02 33 22 42 00
Prêtre : P. Romain MIANTIMA
Presbytère - Tél. 07 54 46 82 45
Diacre : Joël SÉRARD
2 rue des Embruns - 50110 Digosville
Tél. 02 33 22 75 50
Animatrices pastorales :
Caroline DOUCET
84 route du grand Chemin
50110 Bretteville
Tél. 06 83 03 87 85
Baptême enfant et adulte, catéchèse, animations
Chantal BÉRARD
Tél. 06 72 57 02 71
Aumônerie, mariage, familles en deuil.
Prêt de la salle du CLOS MARIE
Située chemin des brûlés à Bretteville, elle permet d'accueillir 60 pers. pour vos repas de famille, anniversaire, repas d'affaires...
Réservations : Françoise DOUCET
Tél. 02 33 22 04 64

Anciens Combattants

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2018

9 FÉVRIER 2018
Assemblée Générale du canton de Cherbourg-Octeville à Virandeville, sous la présidence de madame MILLINAIRE.

15 FÉVRIER 2018
Assemblée Générale de la zone Nord-Manche à Brix.

8 MAI 2018
Commémoration de la guerre d'Indochine.
Hommage aux disparus au monument du jardin public de Cherbourg.

18 JUIN 2018
Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 par le général De Gaulle.
Cérémonie Place de la République à Cherbourg devant le Mémorial des Martyrs de la Résistance.

11 NOVEMBRE 2018
Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914 – 1918 – Cérémonie au monument aux morts de Bretteville.

5 DÉCEMBRE 2018
Hommage aux morts pour la France en Algérie.
Cérémonie Place Jacques DEMY à Cherbourg.

27 JANVIER 2018

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La section se compose de 20 anciens combattants, 3 veuves, et 5 sympathisants.

Vice-Président et Trésorier :
Jacques POIGNANT

Trésorier Adjoint :
Gérard ZANIEWSKI

Secrétaire :
Jacques LAMY

Le Club des Aînés

Le club des Aînés de Bretteville se réunit tous les mardis pour un loto ou un tournoi de belote à la salle de la Chènevière. Ces deux manifestations sont accompagnées de lots alimentaires selon le classement.

Tout au long de l'année 2018 ont eu lieu les manifestations suivantes : la galette des rois en janvier, la dégustation de crêpes en février, un tournoi de belote un mardi, un grand concours de belote à la salle polyvalente en juillet et en octobre, une sortie en bus (petit train côtes des îles), le repas de la fête des mères au restaurant de la Pernelle avec animation, le repas de Noël à la Maison Rouge, une sortie à Condé sur Vire avec un grand spectacle, un très bon repas avec traiteur à la salle de la Chènevière.

Le club participe également aux Olympiades, au rallye des retraités et à la grande fête de Bretteville au mois d'août.

Les usagers du camping du Heu

Une des rares journées un peu fraîche de l'été 2018 mais une journée très réussie pour ce moules-frites.

L'association du camping présidée par Madame Guerrand Bernadette souhaite une bonne année à tous les vacanciers et à tous les lecteurs du Bretteville infos.

Bretteville Poker Club

Le Bretteville Poker Club a débuté sa 2ème saison en septembre de la meilleure des manières avec 20 inscrits. La trêve estivale a permis au club de se structurer : un bureau élargi a été constitué en la personne d'Antoine Hairon, David Postel, Jérôme Marguet, Mickaël Legrand et Renaud Errot. De nombreux projets ont été mis sur la table afin de développer le poker à Bretteville.

Notamment la mise en place d'un gros tournoi le weekend du samedi 30 - dimanche 31 mars : une première qui je l'espère attirera du monde (70 inscrits attendus). L'association commence à être connue et reconnue puisque nos joueurs ont fait quelques résultats sur les tournois environnants (arène des cartes et donjon poker club). Nous avons fait la démarche d'adhérer au Club des Clubs de Poker, équivalent de la fédération française pour d'autres disciplines, ce qui contribuera à donner de la lisibilité à notre action.

L'objectif de l'association est toujours de développer la pratique du Poker en « Live » par l'organisation de tournois et / ou de championnats GRATUIT entre membres dans le respect de la législation Française. A l'heure actuelle, nous proposons la pratique à tous types de joueurs débutants comme confirmés afin de faire découvrir le poker au plus grand nombre. Nous souhaitons atteindre au moins une quarantaine d'adhérents d'ici la fin de la saison en juin. Il est possible de prendre des cours pour apprendre à jouer le vendredi des tournois de 19h à 20h.

L'inscription à l'année est de 30 euros et est ouverte à toute personne majeure, nous appliquons une licence dégressive pour les inscriptions en cours de saison. Nos tournois sont organisés à la salle Chènevière les vendredis à 20h30 selon le calendrier suivant : 21 septembre, 19 octobre, 30 novembre, 21 décembre, 11 janvier, 8 février, 1er mars, 22 mars, 26 avril, 24 mai. Des récompenses sont attribuées aux vainqueurs de nos tournois et un classement est édité avec les 5 meilleures performances de chaque joueur. Les premières soirées se sont déroulées dans une très bonne ambiance, la salle chènevière étant un cadre remarquable pour la pratique.

David Chopin

Les Mains Libres

L'association brettevillaise les mains libres va souffler sa 2ème bougie en décembre 2018.
Nous pratiquons une activité corporelle axée sur des techniques de combat à mains nues. Ces mouvements s'effectuent en douceur et sans violence. Il s'agit d'être présent à ce qu'on fait et de faire un avec son esprit, son corps et sa respiration. Cette expérience peut s'effectuer seul, à deux ou en groupe. On constate une forme de mieux être dans une pratique régulière. Pour ce faire a été mis en place trois temps de partage par semaine.

Lundi de 17h à 19h

Pour ce premier créneau à la salle de la Chènevière à Bretteville. On commence par une demi-heure de méditation pour ceux qui le souhaitent. Les autres arrivent à 17h30 pour pratiquer des mouvements de combat en groupe après un échauffement complet.

Vendredi de 10h à 12h

A la salle de la Chènevière on commence par une demi-heure de méditation (à la carte) puis 1 heure de pratique des «mains libres» (sorte d'art martial efficace mais sans violence dans le respect de soi et d'autrui).

Dimanche de 10h30 à 12h

(Selon disponibilité)
On pratique sur la plage de Bretteville selon le temps et la marée (nous avons deux zones de replis, le terrain de boule ou le préau de l'école de Bretteville).

Vous pouvez nous rejoindre à tous moments. Les inscriptions s'effectuent au début de chaque cours. La cotisation annuelle est de 30 euros. Nous sommes bénévoles. Nous pratiquons dans une ambiance conviviale et en dehors de tout esprit de compétition. Chacun s'entraîne et progresse en fonction de ce qu'il est. La pratique des mains libres est ouverte à toutes et à tous dès l'âge de 14 ans. On a des retraités qui se sont engagés dans cette voie. Il est possible de suivre 3 cours à l'essai.

Pour tous renseignements :
Georges Jourdam, président de «l'association brettevillaise les mains libres».
Tél. : 06 81 69 38 77

Football Club

VIE DU CLUB 2017/2018

Côté festivités, hélas rien de très glorieux excepté le tournoi des familles. En effet, pour des raisons que nous ne comprenons pas, la belote et la soirée de la Saint VALENTIN ont été boudées par de nombreuses personnes, que ce soit les sympathisants, les supporters et même des joueurs. Problème de date ou dû à la saison compliquée avec tous ces reports dus aux intempéries nous obligeants à annuler les matchs et les entraînements limitant considérablement nos contacts. Grande satisfaction par contre pour le traditionnel tournoi des familles qui a attiré de nombreuses équipes et supporters dans une ambiance très conviviale, image de marque de notre club.

Ambiance très agréable lors du tournoi des familles comme le montre l'ensemble de ces joueurs.

Football Club (Suite)

Les joueurs des équipes B et C entourant Roger Besselièvre présent lors de toutes les rencontres.

BILAN SPORTIF SAISON 2017 / 2018

Très belle saison pour notre club qui aurait pu être ponctuée d'une montée en division 3. Notre équipe A au coude à coude toute la saison a vu ses espoirs s'envoler dans les dernières rencontres. Cela ne remet pas en cause l'excellente saison qu'elle a disputée avec un groupe de qualité et sérieux encadré par Steeve. L'équipe B a rivalisé également avec les meilleurs de sa division lâchant prise du fait des modifications de l'équipe dues aux absences et à la nécessité d'épauler l'équipe A.

SAISON 2018 / 2019

Cette saison, le FCB va changer d'entraîneur. Olivier OGER va remplacer Steeve MEURIE qui arrête pour raisons familiales mais qui reste cependant en tant que dirigeant et joueur au sein du club.

L'équipe A accompagnée de ses fidèles supporters

Notre effectif a augmenté de façon importante du fait de la venue de nouveaux joueurs avec un effectif stable sans départ. Cette situation nous a obligés à créer une troisième équipe, même si nous savons que nous aurons des moments difficiles, afin que chacun puisse pratiquer le plus régulièrement possible son sport favori. Notre objectif sera d'essayer de faire mieux que l'année précédente, sans toutefois mettre de pression sur les joueurs et en gardant notre esprit de club.

VIE DU CLUB 2018/2019

Comme les années précédentes, le FCB organise ses traditionnels repas de la Saint Valentin, tournoi des familles, tournoi de belote et participe activement au sein de l'amicale au maintien de la fête communale. Nous vous invitons comme d'habitude à nous rejoindre pour participer activement au maintien et à la vie de votre club. Sans bénévole, l'existence même de notre association pourrait être mise en péril.

Le FCB tient à remercier ses généreux sponsors ainsi que ses dirigeants et supporters qui ne cessent de nous accompagner et de nous encourager pendant toute la saison. Merci tout particulier à notre supporter Roger qui nous suit depuis plus de 40 ans avec la même motivation que les premiers jours.
Remerciements également à la mairie et à l'ensemble de ses membres pour le soutien qu'ils nous apportent mais aussi pour l'amélioration continuelle de nos installations comme la mise aux normes de notre éclairage qui participera considérablement à l'évolution du club.
Nous terminerons en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019. Le F.C.B.

PRÉSENTATION DU BUREAU

Président : Patrick MARIETTE - Tél : 02 33 93 67 08
Président d'honneur : Roger BESSELIEVRE
Tél : 02 33 44 56 15
Trésorière : Pascale BROSTIN - Tél : 02 33 43 51 62
Secrétaire : Kévin LELAIDIER - Tél : 06 72 82 01 24
Festivités : Patrick AUGUSTE - Tél : 02 33 22 20 27
Entraîneur : Olivier OGER
Dirigeants : 1A - Olivier OGER / 1B - Kévin LELAIDIER
1C - Patrick MARIETTE

La Chesnée

Avec vous une nouvelle saison à La Chesnée. C'est avec grand plaisir que nous retrouvons nos fidèles adhérents et les nouveaux pratiquants qui nous rejoignent pour cette saison 2018/2019.
Forte de ses 287 membres, notre association s'est engagée, depuis bientôt 30 ans, dans le bien-être physique et mental, l'épanouissement collectif, l'esprit d'entraide, l'adaptation à un public varié dans le respect des capacités de chacun.
Dans ce bulletin d'informations pour lequel la municipalité nous octroie une place de choix, nous n'allons pas revenir sur les diverses activités que vous connaissez tous maintenant. Par contre l'année 2019 verra **le trentième anniversaire de notre association** et nous allons, avec les témoignages des personnes ayant adhéré à La Chesnée, relater quelques anecdotes la concernant.

Nom : Sports Loisirs Activités Culturelles La Chesnée
Date de naissance : 6 juin 1989
Lieu : Bretteville

1989 : Irène Buard anime les cours de gym adultes et séniors. Irène veut amener de la musique dans ses cours. Les DVD n'existent pas encore. Elle se sert de cassettes qu'il faut rembobiner pour trouver le titre qui convient. De mémoire d'animatrice, c'était très compliqué. Les exercices étaient intenses : sauts, cardio, abdos, étirements, flexions (très) rapides. Malgrè ce travail très physique, il y avait une super ambiance, c'était «vachement bien».
Pour le matériel, les adhérents avaient le choix : bâtons, ballons, balles de tennis, et autres cerceaux mais aussi, bouteilles d'eau remplies de sable pour faire office de poignets lestés. Bon, le sable se vidait : il a fallu abandonner les dites bouteilles.
Marie-Françoise Lhermitte a animé les premiers cours de gym enfant.

1993 : Les cours de gym ont évolué vers la chorégraphie avec le step, la gym tonique, sur des musiques adaptées. Les cours de Sylvia Navet étaient très prisés des adhérents de La Chesnée.
Le nouveau bureau s'est battu pour obtenir une salle de réunion car, jusqu'à cette date, les réunions de bureau avaient lieu chez les membres à tour de rôle.

La Chesnée

Sports, loisirs et culture

Septembre 1990

L'association brettevillaise « *La Chesnée* » a repris ses activités depuis la fin septembre, mais les volontaires peuvent encore rejoindre ses rangs. La Chesnée vous propose :
— Des séances adultes le mercredi soir de 17 h 30 à 19 h 30 et le vendredi matin de 9 h à 10 h.
— Des séances de gymnastique d'entretien (adapté aux toujours jeunes de plus de 60 ans) le vendredi matin de 10 h à 11 h.
— Des séances de gymnastique enfants le mercredi après-midi de 16 h 15 à 17 h 15.
— Des cours de dessin, aquarelle, etc... le mardi soir de 20 h 30 à 22 h 30 (adultes et adolescents), le mercredi après-midi de 14 h 30 à 16 h (enfants).
—De l'initiation musicale le mercredi après-midi de 15 h à 16 h (enfants).
— Des cours de conversation anglaise le lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30.
Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner au 33.22.14.36.

La Chesnée (Suite)

C'est aussi cette année-là que le bureau a décidé d'offrir «le pâté» à la fin de l'Assemblée Générale, ce qui motivait un peu plus les adhérents à assister à l'AG.

1998 : les randonnées de la Chesnée ont attiré beaucoup de monde, jusqu'à plus de 100 participants. Et quand les enfants étaient fatigués, c'est Gaston, le papa de Chantal, qui les prenait sur son tracteur pour les ramener à bon port. O+, l'âne de Claire a été la vedette très appréciée des petits lors d'une randonnée sur les chemins de Bretteville en 2011.

Il se tenait aussi, dans la mezzanine de la salle polyvalente, une section d'Arts Plastiques animée par Mio Goto Foulon, artiste peintre, mais le prix de revient étant très cher, il a fallu renoncer à cette activité.

La section Théâtre, elle aussi, a du fermer en 2001. C'est dommage car cela avait permis à Bretteville de s'ouvrir sur le monde du spectacle.

Bretteville-en-Saire

Gros succès au cabaret des Déchaînés

La troupe des Déchaînés présentait son spectacle cabaret, samedi soir et dimanche après-midi, à la salle polyvalente de Bretteville-en-Saire.
Un énorme succès de plus pour la section théâtre de La Chesnée.

2002 : Lucie Marguerin a animé le cours de gym sénior dans la salle du presbytère.

Le yoga a fait son apparition à La Chesnée et l'engouement pour cette discipline ne s'est pas démenti depuis.

2003 : un cours de danse a été ouvert. Au début nous avions plus de soixante danseurs et petit à petit, le nombre s'est restreint, du fait de la mutiplication des clubs de danse aux alentours. Nous l'avons maintenu jusqu'en 2018 . La Chesnée ne désespère pas de trouver un animateur de danse pour la saison prochaine.

2013 : La Chesnée a aussi eu sa période zumba qui a duré trois ans. La première zumba party a réuni plus de deux cents personnes.

2017 : La pétanque a fait son entrée à la Chesnée.

Les repas dansants ont ponctué ces trente années de convivialité, de plaisir, de bien-être avec parfois, comme en 1993, des séquences mémorables telles que la cuisson de 51 poules par les membres du bureau sous la

La Chesnée (Suite)

maîtrise de Françoise.
La renommée de La Chesnée Sport Santé n'est plus à faire : 7 cours de gym , 3 cours de pilates, 1 cours de marche nordique, 3 cours de yoga, 1 section tennis de table et une section pétanque. Nos animatrices dynamiques et toujours souriantes assurent les cours avec professionnalisme et savoir-faire. Et il y a toujours une super ambiance à La Chesnée Sport-Santé.

NOS MANIFESTATIONS 2019

Jeudi 4 avril 2019 :
marche départementale à Bretteville
samedi 18 mai : les 30 ans de l'Association La Chesnée Sport-Santé
Samedi 31 août : inscriptions aux activités
Lundi 9 septembre : rentrée activités
Vendredi 15 novembre : Assemblée générale
Samedi 23 novembre : Repas dansant

INFOS PRATIQUES

Facilités de paiement : règlement par chèques remis à l'inscription (3 chèques possibles), chèques vacances, coupons sport, carte @Too, et Spot 50.

Inscriptions : adresse mail ou deux enveloppes timbrées libellées à votre adresse, Certificat médical à fournir obligatoirement à l'inscription.

Les cours de gymnastique sont dispensés par des animatrices diplômées de la Fédération Française d'Education Physique Volontaire (FFEPGV) ou brevet d'Etat, le yoga par une animatrice diplômée de la Fédération Française de Yoga.

Ces diplômes sont homologués par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

L'Association La Chesnée Sport Santé est adhérente à la Fédération Française d'Education Physique et Sportive de Gymnastique Volontaire.

Président : Eric NOEL 02 33 22 19 52
Trésorière : Martine LEBLANC
Secrétaire : Maria GROULT 06 77 66 92 61
Responsale Gym et Yoga :
Maria GROULT 06 77 66 92 61
Responsable Marche Nordique :
Marie-Hélène JEAN-BAPTISTE 02 33 22 03 29
Responsable tennis de table et pétanque :
Eric NOEL 02 33 22 19 52

La Chesnée (Suite)

PLANNING DES ACTIVITÉS

Salle polyvalente
Gym volontaire adulte :
Charlette le lundi
de 19h15 à 20h15
Adèle le mardi
de 9h15 à 10h 15
Sophie P. le mercredi
de 18h30 à 19h30
Adèle le vendredi
de 10h30 à 11h30
Gym avec séquence de step :
Sophie P. le mercredi
de 19h30 à 20h30
Gym douce : Adèle le mardi
de 10h30 à 11h30
Abdo-stretching : Adèle le jeudi
de 18h30 à 19h30
Pilates : Sophie M. le lundi
de 18h à 19 h
le mardi de 17h15 à 18h15
le mardi de 18h30 à 19h30

Salle de la Chénevière
Yoga : Lydie le jeudi de 17h à 18h
de 18h15 à 19h15
de 19h30 à 20h30
Pétanque : le vendredi après-midi (horaire adapté à la saison)
Tennis de table : le mardi de 19h30 à 21h30 (libre)

En extérieur
Marche Nordique
Adèle le jeudi de 14h à 16h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale 2017/2018 de notre association s'est déroulée le 16 novembre dernier. En présence d'une bonne soixantaine d'adhérents, nous avons pu démontrer la bonne santé de notre association.

L'effectif CODEP pour cette saison 2017/2018 est de : 190 licenciés, en progression, (+24)
Le nombre de cotisants de la Chesnée, toutes sections confondues est de 287 (+47)

Les adhérents se répartissent de la façon suivante :
· 178 adhérents gym et pilates
· 18 marche nordique
· 81 yoga
· 15 danse de salon
· 15 tennis de table
· 15 pétanque

Progression des effectifs toutes sections confondues avec une ascension fulgurante des yogis.

Nos animatrices sont toutes diplômées, les cours sont structurés avec séquence d'échauffement, le cours proprement dit, pour finir séquence d'étirements. Nous y trouvons beaucoup de chaleur humaine, de la convivialité, des relations d'amitié entre les animatrices et leur public, entre les adhérents eux-mêmes.

L'Association la Chesnée apporte sa contribution au bien-être, à la santé et au plaisir de chacun avec l'objectif de satisfaire le plus grand nombre. Elle crée du lien social. Elle participe au dynamisme de la commune de Bretteville et de ses environs.

Pour se renouveler, la Chesnée a besoin de vous, de vos idées. Faites-nous part de vos désirs, aidez-nous. Merci aux adhérents pour leur fidélité à la Chesnée.

Pour tout renseignement concernant les activités de la Chesnée : www.lachesnee.fr
L'Association la Chesnée remercie les membres du bureau pour leur aimable participation , les animatrices, la municipalité pour sa participation financière et la mise à disposition des salles, et tous les bénévoles

La Chesnée Sport-Santé vous souhaite une bonne année 2019. ERIC NOEL.

Espace Culturel et de Loisirs

L'Espace Culturel et de Loisirs de Bretteville associe 4 activités : l'informatique, l'aquarelle, la couture et la bibliothèque, animées par des bénévoles motivés.

INFORMATIQUE

Les cours d'informatique regroupent anciens et nouveaux élèves ; expérimentés ou débutants, ils sont portés par l'entraide et réunis dans l'envie de progresser et d'apprendre.
L'acquisition d'un scanner adapté permet aux nostalgiques du super8 de retrouver leurs films familiaux et de pérenniser leurs souvenirs.
Les cours sont complets en semaine, il reste quelques places le samedi matin pour ceux qui hésitent encore à intégrer le mouvement du numérique. Cette année verra, avec le déménagement de la bibliothèque, le réaménagement de la salle de cours, ce qui devrait rendre le cadre encore plus agréable.
Un grand merci à Albane, Bernadette, Cathy, Nathalie et Pascal pour leur état d'esprit et à tous les adhérents pour leur enthousiasme.

AQUARELLE

Quatorze inscrits pour cette année, c'est à dire le maximum, avec liste d'attente pour le cours « débutants « du mercredi de 18h à 20h.
Tout le monde ne débute pas forcément mais toutes les bases techniques de l'aquarelle sont reprises afin d'harmoniser les connaissances.

Onze inscrits pour le 2ème cours de perfectionnement du mardi, de 18h à 19h30, soit 5 de plus que l'an passé. Ce cours n'est accessible qu'aux élèves ayant fait les 2 ans de cours « débutants » du mercredi.

On entre dans la 5ème année de cours d'aquarelle et il faut croire que cela fonctionne bien puisque pour l'an prochain le cours de perfectionnement est déjà rempli.

Chaque année une exposition des élèves et de l'enseignant concrétise le travail fait en cours et on va essayer de pérenniser cette exposition à cette date, c'est à dire le dernier week end de novembre et le premier week end de décembre.

Contact : Patrick Mazeau
Tél. 02 33 44 43 25

COUTURE

Pour la 2ème année, l'Espace Culturel et de Loisirs propose des cours d'initiation à la couture machine.
Beaucoup de supports (livres, revues, sites internet, ...) existent, pour initier à la couture, mais par où commencer ?

Espace Culturel et de Loisirs

Cette année, une quinzaine de personnes, réparties en 2 groupes, viennent un lundi par mois, de 18h à 20h apprivoiser ou découvrir leur machine à coudre par la fabrication d'accessoires (sacs, pochettes,...) et repartent avec la satisfaction de pouvoir dire «c'est moi qui l'ai fait !»

Certaines personnes, enthousiastes, ne laissent pas leur machine à coudre au repos entre 2 séances.

Contact : Claudine Blaizot
Tél. 02 33 20 52 57

LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 10 novembre, les membres de la bibliothèque vous accueillent dans de nouveaux locaux, agréables et fonctionnels, au n°10 de la Route des Chênes, juste à côté de la Maison Médicale.

La bibliothèque se définit comme un Troisième Lieu, alternative entre la sphère privée et le monde du travail.

Cet espace de convivialité se veut propice au développement et à la diffusion de la culture et d'informations, lieu de rencontre associatif et entre particuliers, et facilitateur d'accès au numérique par la mise à disposition d'un ordinateur.

L'inscription est gratuite pour tous, Brettevillais ou hors commune

Notre équipe de 6 personnes travaille en partenariat avec la Bibliothèque de la Manche, ce qui nous permet de proposer plus de 2000 documents renouvelés en partie 2 fois par an. Il est maintenant possible de réserver des nouveautés car une navette passe dans tout le département une fois par mois.

Nous organiserons prochainement une soirée jeux de société, accessible à toute personne désirant jouer.

Les permanences d'accueil au public :
lundi, mardi de 16h40 à 18h30 mercredi de 17h00 à 19h00 et vendredi de 17h30 à 19h30.
Vacances scolaires : mercredi 17h00 à 19h00 et vendredi de 17h30 à 19h30.

Au bonheur des P'tits Bouts

La MAM de Bretteville est ouverte depuis le 1er Septembre 2016. Nous sommes deux assistantes maternelles, Virginie Revelle et Cindy Hannaert au sein de la MAM «Au bonheur des P'tits Bouts».

Nous accueillons les enfants de 0 à 4 ans.
Nous acceptons les périscolaires sous réserve de la disponibilité.

La MAM propose du baby gym le mardi matin, la ludothèque pendant les vacances, des balades...

La MAM est un lieu de bien-être, d'éveil et de sociabilisation. L'objectif principal est l'acquisition de l'autonomie pour l'enfant.

La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 18h00.

Les Mobs Angels

POUR 2019

2 ballades seront proposées au départ de Bretteville pour une boucle d'environ 100 kilomètres avec restauration le midi dans un restaurant type routier. Les dates seront communiquées via facebook : mob's angels, presse et Bretteville infos. **Nous referons un vide garage début septembre et un puce nautique**, ouvert à tous pour vider vos garages, emplacement gratuit.

Organisation d'une course de tracteurs tondeuses. Le principe est de venir avec un tracteur moteur d'origine démuni de son système de coupe par équipe de 4 pour des courses de 15 mn toute la journée. C'est un événement décalé où les déguisements sont les bienvenus.

Contact E. ESVAN au 06 98 91 69 01

Période : mi-septembre

Limité à 20 équipes.

VTT Canette

Fondé il y a environ 5 ans ce club regroupe 20 membres dispersés dans l'ensemble du Cotentin qui roulent tous les dimanches, soit en sorties libres soit en sorties organisées.

Voilà déjà 3 ans qu'ils organisent la rando des petits souliers sur Saint-Joseph et ils désirent organiser une randonnée de 100 KMS en 2019. (ce type d'évènement n'existe pas dans notre région).

Vu qu'ils roulent souvent dans le secteur de Bretteville et qu'ils cherchaient une commune pour mettre le siège de leur association, Bretteville est leur nouveau pied à terre. C'est donc de notre commune que partira cette fête intitulée « une connerie 100 bornes » pour un public d'initiés, le 11 mai 2019.

Contact facebook : VTT Canette (à découvrir un post tous les dimanches soir assez humoristique sur les aventures du week-end)

Société de Chasse

Notre assemblée générale s'est déroulée le Dimanche 16 Septembre 2018, salle de la mairie, présidée par Robert VITARD, en présence des membres du bureau et d'une quarantaine de chasseurs ainsi que d'une représentante de la mairie.

Nos deux principales organisations : le repas dansant du mois de Février et le ball-trap du mois de Juin ont rencontré cette année un succès moindre que les années précédentes. Cela est dû en grande partie à un manque de participation de quelques chasseurs que nous encourageons vivement à s'investir davantage cette année afin de revenir à un bilan fructueux, tout ceci bien sûr dans le but du bon fonctionnement de notre association et non dans un esprit conflictuel.

Cependant cette année nous nous sommes plus investis dans l'organisation du bal du 13 Juillet, en étroite collaboration avec le CCAS. La société de chasse a effectivement tenu le stand grillades et frites. Au vu du succès obtenu et du retour positif pour notre association, nous sommes prêts à renouveler cette expérience pour 2019 avec la mairie. Nous remercions les bénévoles présents qui nous ont permis d'organiser cette sympathique soirée.

Nous remercions également tous nos fidèles bénévoles qui travaillent tout au long de l'année à nos côtés et sans lesquels il nous serait impossible d'atteindre nos objectifs. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur bonne humeur ! Une petite pensée toute particulière pour notre ROGER, un de nos fidèles bénévoles, qui nous a quittés au mois de juillet et qui va beaucoup nous manquer...

Nous remercions tous les propriétaires qui cèdent leurs terres à la société envers lesquels nous devons respecter la plus grande courtoisie en toute circonstance.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des salles et tentes pour nos réunions et manifestations.

Une quarantaine de renards ont été prélevés cette année sur la commune en battue ou piégeage.

Nous avons défini deux dates pour le rebouchage des brèches : les 16 Mars 2019 et 8 Septembre 2019. Nous comptons sur la présence d'un maximum de chasseurs. Le rendez-vous pour ces opérations de rebouchage est fixé à 9h00 chez Lucien. Il est bien évident que ces deux dates, proposées par le bureau, sont susceptibles d'être non adaptées et peuvent être déplacées suivant la disponibilité de chacun, il suffit simplement d'en informer le bureau.

En ce qui concerne les battues, un calendrier a été remis à chaque chasseur et le rendez-vous est fixé quant à lui à 8h30 chez Christelle et Lucien que nous remercions au passage pour leur excellent accueil.

Nos organisations pour 2019

. Repas dansant le Samedi 2 Février 2019 animé par RADIO FLAM
Réservations au 06.04.53.41.47 ou 06.02.09.66.94.

. Fête de la chasse et ball-trap
Samedi 29 Juin
et Dimanche 30 Juin 2019

. Méchoui des chasseurs
Dimanche 28 Juillet 2019.

. Repas des bénévoles
Dimanche 1er Septembre 2019.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2019.

Le président et les membres du bureau de chasse « la Brettevillaise », Robert VITARD
02 33 43 38 73 / 06 04 53 41 47

Malory RENAUX a rejoint cette année l'équipe du bureau qui est constituée de 11 membres :
Président : Robert VITARD
Vice-président : Julien AUTRET
Secrétaire : Mickaël LEFEVRE
Trésorier : Christophe MARIE
Vice-trésorier :
Jacques LEBOULLANGER
Membres : Lucien FOUQUET, Jacky GOYAT, Bruno LELONG, René LEMARCHAND, Eric RENAUX, Malory RENAUX.

POURSUIVRE ET ENTREPRENDRE AVEC LES BRETTEVILLAIS

L'année 2018 s'avère comme l'une des plus chaudes. Les scientifiques nous font part de leurs inquiétudes, 30% d'oiseaux et 70% d'insectes en moins en 30 ans !

La Commune ne peut pas tout, si ce n'est montrer le chemin, en organisant le tri de ses déchets, en ne déversant plus de produits chimiques sur la flore sauvage (zéro phyto), en baissant ses dépenses énergétiques.
Nous vous souhaitons une bonne année 2019 harmonieuse et fraternelle, et vous invitons à méditer la parabole du colibri.

Légende Amérindienne.
La parabole du colibri :
Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! ». Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

ENSEMBLE POUR BRETTEVILLE
Marc MOUCHEL, André POTTIER, Alain THOMINE

Ensemble pour Bretteville présente ses condoléances aux familles éprouvées par le décès de leurs proches de cette année.

Nous avons été informés par « E.mail » que notre exposé ne devra comporter que 15 lignes maximum.
Est-ce que cette restriction sera appliquée à tout le monde ?

Satisfaction pour le cabinet médical qui répond à l'attente de la population. Nous espérons que la bibliothèque apportera le soutien culturel souhaité.
Nous avons toujours soutenu ces projets par nos votes et approbations.
L'image de la commune a été améliorée par la réfection de la voirie, la remise en état des chemins communaux.
Il serait souhaitable que la notion d'environnement soit respectée « dépôt intempestif d'ordures ménagères et le non-respect du jour de collecte ».

Saluons les engagements de l'association des parents d'élèves conjointement avec le conseil d'école, **pour la semaine des 4 jours** et le bien-être des enfants.

Brettevillais, Brettevilaises, les élections approchent, **Mr le Maire** est déjà en campagne, Lors du conseil municipal du mois d'octobre, il a été décidé la baisse de **4 points** des impôts fonciers. **13 pour, 2 contre** provenant de la liste « Poursuivre et Entreprendre ».
Demandez ce que vous désirez vos souhaits seront réalisés.

ENSEMBLE POUR BRETTEVILLE présente une bonne et heureuse année, santé, aux Brettevillaises et Brettevillais.

Notre ligne de conduite :
ENSEMBLE POUR BRETTEVILLE,
Un Bretteville juste, équitable, où il fait bon vivre.

NOS PARTENAIRES

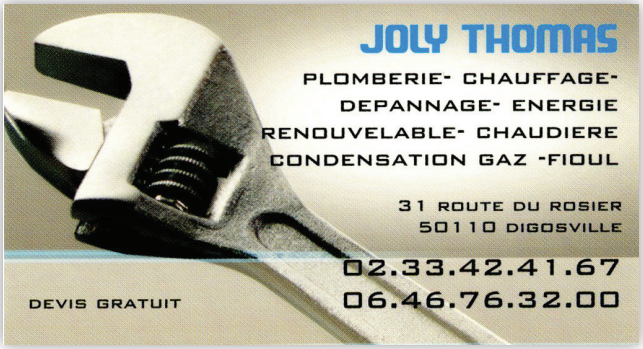

NOS PARTENAIRES

D. METIVIER
architecte DPLG
architecture
actuelle &
alternative

denis.metivier@a3-archi.fr

17 bis, rue Louis Philippe
50100 Cherbourg-Octeville
Tél. 02 33 54 70 31
Portable 06 81 47 03 70

MEURY fleurs
Ouvert tous les jours
Fleurs Plantes Jardin Potager Arbres
LA JARDINERIE DU PRODUCTEUR
35 rue de Crasville, 50760 Reville

VOUS AVEZ BESOIN DE REMPLIR VOTRE CUVE À FIOUL AVANT L'HIVER ?
Alors, faites appel au négociant de carburant du Cotentin
SARL CAVEY
RAPIDE - DISPONIBLE
EN UN CLIN D'OEIL, VOUS SEREZ LIVRÉS !
02 33 07 88 89 GONNEVILLE

Sarl Saint Pierre Automobiles
Ventes neuf et occasion, mécanique, station de lavage autos/motos/utilitaires carrosserie peinture, cartes grises
Laurent LEFEVRE Gérant
Rue Du Pavillon ZA Le Ronceret
50330 Saint Pierre Eglise
Tél : 06 26 79 99 19 / 02 33 23 10 48
Mail : stpautos@icloud.com
Sarl au capital de 40000 €
RCS Cherbourg 822637393
TVA intra FR70822637393
CITROËN

Hinaut
ZA du Moulin Letullier - BP 66
50130 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 95 26 12 - Fax : 02 33 95 26 77
Siret 481 767 937 00016 - APE 452

LFD
- NETTOYANTS INDUSTRIELS
- PRODUITS ET MATÉRIELS D'HYGIÈNE
- PROTECTION
- MATÉRIELS DE TRAITEMENT DE L'EAU

54, route Touristique - 50110 BRETTEVILLE EN SAIRE
Tél/Fax : 02 33 44 64 64 - contact@lfdboutique.com

JEROME HENRY
RGE QUALIBAT
02 33 43 56 20
COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE
NEUF ET RENOVATION
3, rue des Castelets
50330
ST-PIERRE-EGLISE

Groupama
la vraie vie s'assure ici

LA BELLE MER
BAR - BRASSERIE

12 rue du Vieux Château - 50110 Bretteville
09 54 26 71 51 | 06 65 18 08 22
labellemer.bretteville@gmail.com
la belle mer

Mémento

MAIRIE ..... 1 rue du vieux Château - Tél. 02 33 88 78 20
Ouverture : lundi-jeudi 9h à 12h - mardi-mercredi sur RDV
Vendredi 9h à 12h et 16h à 18h30
Fax. 02.33.88.78.29 - mairie.brettevilleensaire@orange.fr

SALLE POLYVALENTE, CANTINE rue du vieux château ..... Tél. 02 33 88 78 25

BIBLIOTHÈQUE ..... Tél. 09 71 31 27 02

CAMPING route du Fort ..... Tél. 02 33 22 27 60

ÉCOLES
Maternelle (Armelle Gallien) ..... Tél. 02 33 88 78 26
Primaire et garderie ..... Tél. 02 33 88 78 22

CABINET MÉDICAL
Secrétariat médical ..... Tél. 02 33 87 52 52
Infirmières ..... Tél. 02.33.54.41.46 / 06.45.41.46.68
Pédicure - Podologue ..... Tél. 06 64 40 95 64
Refléxologue ..... Tél. 06 77 63 31 72

AMICALE CATHOLIQUE Presbytère ..... Tél. 02 33 22 42 00

AMICALE BRETTEVILLAISE J. Pottier ..... Tél. 02 33 22 50 23

ANCIENS COMBATTANTS Vice-Président J. Poignant ..... Tél. 02 33 22 50 55

BRETTEVILLE POKER CLUB D. Chopin ..... Tél. 06 70 72 75 79

CLUB DES AÎNÉS C. Hardy ..... Tél. 06 40 69 14 21

FOOTBALL CLUB P. Mariette ..... Tél. 02 33 93 67 08

SOCIÉTÉ DE CHASSE R. Vitard ..... Tél. 02 33 43 38 73

LA CHESNÉE E. Noël ..... Tél. 02 33 22 19 52

ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS P. Peyrache ..... Tél. 06 82 97 35 40

MAM AU BONHEUR DES P'TITS BOUTS
Mmes Revelle et Hannaert ..... Tél. 09 86 65 90 52

LES MAINS LIBRES G. Jourdam ..... Tél. 06 81 69 38 77

MOBS ANGELS E. Esvan ..... Tél. 06 98 91 69 01

LES ENFANTS DE BRETTEVILLE C. Le Pelletier ..... Tél. 06 79 57 82 17

VTT CANETTE P. Pichon ..... Tél. 06 59 58 25 04

GENDARMERIE DE SAINT-PIERRE ÉGLISE ..... Tél. 02 33 88 42 60
123 rue du général de Gaulle - 50330 Saint-Pierre-Eglise

URGENCES ÉLECTRICITÉ ..... Tél. 09 72 67 50 50

URGENCES GAZ ..... Tél. 08 00 47 33 33

Bretteville infos

Directeur de publication
Pierre Philippart
Commission de rédaction
et de distribution du bulletin
Carole Gosswiller
Franck Joly
Isabelle Lemarchand
Amélie Vastel
Communication et Promotion
Nadine Ledent
Photos **Nino Chanoni**
Roger Lescroel
Conception et impression
Groupe Lecaux Imprimeries
02 33 88 52 52